

CNRM – ARM 57
61^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE
DIMANCHE 6 JANVIER 2013
CERCLE MIXTE ST ARNOUL – 7 RUE AUX OURS - METZ

RAPPORT D'ACTIVITÉS

(SECRETAIRE GENERAL)

Au cours de l'année 2012, le Conseil d'administration de l'association s'est réuni 11 fois.
Les présidents et vice-présidents de la Fédération Alsace Lorraine se sont réunis 2 fois
Le président et certains membres du bureau ont participé à 41 manifestations diverses (Assemblées générales des ARM 54, 67, 68, 88 et d'autres associations, réunions de comités sociaux, congrès CNRM et FNAM, semaine de solidarité Défense en Juin etc.)

L'association a été représentée par son président ou par un ou plusieurs membres délégués, avec ou sans son drapeau, à 28 cérémonies patriotiques à Metz et environs (8 mai, 18 juin, 14 juillet, anniversaire de la libération de Metz et communes environnantes, anniversaire du débarquement en Provence, 11 novembre, journée de la Mémoire mosellane, cérémonies à Queuleu et Chambières...)

La Vice-présidente a réuni les conjoints et personnes seules à l'occasion de 7 goûters ou repas au cercle de garnison, certains suivis d'une visite en ville.

Elle a également organisé une sortie touristique sur le "Rhin romantique" au mois de juin en partenariat avec les Anciens combattants de Courcelles-Chaussy et l'UDSOR. Cette journée fut une réussite.

Le président et la vice-présidente ont rendu visite à Mme Cadiou à Thionville à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire et lui ont offert un petit présent.

Au cours de diverses réunions et visites, le président s'est entretenu avec les représentants de la municipalité de Metz, le général Ribayrol, Gouverneur de Metz et dernièrement avec le chef d'état-major de l'armée de terre.

Son action, au travers de ces rencontres et activités est l'occasion d'affirmer la présence et le rôle de notre association vis-à-vis des autorités locales et nationales.

Cela m'amène tout naturellement à évoquer nos rendez-vous pour l'année qui commence. Bien évidemment nous continuerons à participer à toutes les cérémonies patriotiques.

2013 sera également consacrée à développer les liens au sein de la fédération Alsace-Lorraine, en particulier avec l'ARM 55 qui connaît actuellement quelques problèmes.

Un voyage Italie est prévu en 1^{ère} quinzaine de mai, formulons des vœux pour que le nombre de participants permette de le réaliser.

La vice-présidente, toujours aussi active, poursuivra son action vers les personnes seules et espère bien doubler ses effectifs lors de ses goûters ou repas.

Enfin la manifestation majeure prévue cette année est le congrès national de la CNRM du 23 au 25 mai, organisé à Metz par l'ARM 57.

Nous solliciterons certainement nos adhérents pour l'organisation de ce congrès, en particulier pour l'accueil des congressistes au Mess et au Quartier de Lattre.

RAPPORT MORAL

(SECRETAIRE GENERAL)

Je ne surprendrai personne si je dis que le moral de notre association est loin d'être au beau fixe. Je ne veux pas transformer cette assemblée en tribune politique, c'est contraire à nos statuts et à notre volonté de rester apolitique mais on ne peut éviter, quand on aborde la question du moral, de faire référence aux événements d'actualité qui nous touchent de très près et qui sont dans la majorité des cas liés à la politique menée par notre gouvernement.

Je ne retiendrai que 3 maîtres-mots pour qualifier notre moral: **Crainte, Déception, Exaspération.**

Crainte: oui car nous voyons se poursuivre le démantèlement de notre outil de défense déjà bien mis à mal dans les années précédentes et pour lequel les coupes budgétaires programmées au bénéfice d'autres ministères ne laissent rien présager de bon.

Crainte pour nos conditions de vie.

Notre pouvoir d'achat est une véritable peau de chagrin. Depuis de nombreuses années nous constatons une baisse en ce domaine, mais maintenant le seuil d'alerte est atteint et même allègrement franchi. Bien sûr, on nous dit que la crise est responsable de cette situation et qu'il est du devoir de tous de participer à l'effort national pour la combattre. C'est bien, mais force est de constater que ce sont toujours les mêmes qui paient, c'est à dire qui? NOUS les revenus moyens et modestes. Les très riches se protègent, on vient d'en avoir un exemple avec le rejet de l'imposition à 75% et les plus pauvres ne sont pas taxés car exonérés d'impôts.

Et ce sont nous, les retraités qui subissons cela de plein fouet car non seulement nos retraites n'évoluent pas, mais en plus elles sont menacées, leur indexation sur le coût de la vie conduit inévitablement à voir se creuser, d'année en année, l'écart entre les actifs et les retraités

Et on nous traite de nantis!

Déception face à la démagogie de notre gouvernement

Une loi vient de créer l'appellation officielle de « Mort pour le service de la Nation ». Cette initiative est loin de faire l'unanimité. Aujourd'hui, on vient de modifier le code la Légion d'honneur pour permettre d'attribuer, à titre posthume pendant un délai d'un an, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Tout cela sous la pression et pour satisfaire la demande des familles des militaires victimes de Mérah, eux aussi issus de l'immigration. Mais un enseignant et 3 enfants ont aussi été tués dans une école confessionnelle juive de Toulouse.

Y a-t-il plus d'honneur à être victime d'un crime terroriste lorsqu'on est militaire hors service ou lorsqu'on appartient à une communauté religieuse ?

Qui est mort pour le service de la Nation, dans cette tragédie ? Personne !

Comment soutenir qu'il n'y a pas une forme de communautarisme dans ces mesures démagogiques ? Et puis, nous serions curieux de savoir comment ont été traités et réglés ces décès hors service sur le plan indemnitaire ?

Il est vrai que la distribution des légions d'honneur coûte moins cher que celle des pensions.

Déception face à l'immobilisme social.

Exemple: Egalité dans le Mariage pour tous. Inégalité dans le Pacs militaire.

On va faire voter une loi permettant à des personnes du même sexe de se marier. Pourquoi pas ? Bien que cela pose un grave problème d'éthique, surtout si on y associe la procréation assistée.

Mais dans le même temps, les jeunes militaires (hétéros pour la plupart – il est navrant d'avoir à le préciser) qui se pacent, ne peuvent percevoir l'indemnité pour charges militaires au même taux que les mariés avant deux ans de Pacs. La différence est substantielle : plusieurs centaines d'euros par mois.

La situation des pacés de moins de deux ans n'est pas prise en compte en cas de mutation. S'ils sont affectés outre-mer, les frais de transport de leur partenaire ne sont pas pris en charge par l'Etat. Toujours outre-mer, s'ils sont militaires du rang, ils n'ont pas droit à un logement du parc géré par la Défense. Cette réglementation absurde lèse des jeunes, alors que dans le même temps, on nous dit qu'on veut les aider.

Le problème n'est plus juridique, mais bien politique, car le Conseil d'Etat (avis n°357793 du 13 juin 2012) a validé le délai de deux ans en indiquant que « *la différence de traitement ainsi instituée n'apparaît pas manifestement disproportionnée au regard des différences existant entre le régime juridique du mariage et celui du pacte civil de solidarité* ». Il est vrai qu'au Conseil d'Etat, on n'a pas ces problèmes.

Autre exemple: Légionnaires et SDF.

Le ministre de l'Intérieur a publié une circulaire assouplissant les critères de délivrance d'un titre de séjour. On n'y a rien trouvé concernant les légionnaires démunis du certificat de bonne conduite. On continue de leur laisser le choix entre le retour dans leur pays d'origine et le statut de SDF. Pour eux, le changement, ce n'est pas pour maintenant ! Le rapport de 2010 de Mme Le Branchu n'aura donc servi à rien.

Autre exemple encore:

Beaucoup de nos veuves vivent avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté; certes elles ne sont pas les seules dans ce cas dans notre pays, mais le sacrifice de leur mari au service de la France, la part importante prise en leur temps par leur participation à la vie et à l'esprit des unités, la quasi impossibilité d'avoir eu un emploi leur procurant aujourd'hui leur propre retraite, méritent que la reconnaissance de la Nation se manifeste clairement et d'une manière significative.

Hélas, rien ne bouge! Leur dignité est remarquable et digne d'éloges et nos bénévoles doivent souvent se dépenser pour détecter des détreffes cachées et vécues dans le silence.

Par ailleurs lorsque l'état de santé exige une installation dans une maison de retraite, nous nous trouvons souvent face à des difficultés de ressources, a fortiori pour les veuves et ce, quel que soit le grade de leur mari.

EXASPERATION

L'affaire LOUVOIS

Depuis plus d'un an, le CSFM alerte sur les dysfonctionnements en matière de paiements des soldes. A l'époque, il lui a été répondu que c'était un problème mineur qui ne tarderait pas à être résolu.

Aujourd'hui, des dizaines de milliers de militaires sont toujours concernés et des centaines se trouvent dans une situation scandaleuse.

Exaspération lorsqu'on demande aux associations de suppléer les carences de l'État, notamment pour ce qui concerne le suivi des familles des militaires blessés ou tués en Afghanistan. En effet, si le militaire est convenablement traité et suivi, il n'en va pas de même pour les familles souvent isolées et qui doivent gérer des situations délicates, voire parfois dramatiques lorsque le militaire est hospitalisé à plusieurs centaines de kilomètres.

On demande alors aux associations de prendre ces familles en compte et de subvenir à leurs besoins.

NON! C'est l'État qui a envoyé ses soldats au combat, à lui d'en assumer **toutes** les conséquences

Il ne s'agit là que de quelques exemples, je pourrais en citer bien d'autres tels que les mesures en faveur des étrangers, AME, le remboursement des médicaments, les soins gratuits, les 7650 € d'avantages fiscaux maintenus pour les journalistes, les mesures en faveur des soi-disant démunis, l'image désastreuse que donnent d'eux nos politiques à force de corruption et de scandales etc...

Je terminerai en nous rapprochant des problèmes plus terre à terre de notre associations. Là encore le moral n'est pas fameux
Nos effectifs fondent. Nous perdons en moyenne 25 adhérents par an

En cause bien sûr la disparition naturelle de nos adhérents les plus anciens et le non renouvellement des effectifs par l'arrivée de plus jeunes, fait déjà évoqué et constaté dans la majorité des associations. Mais plus grave est la radiation pour cause de non paiement des cotisations malgré les nombreux rappels faits par l'ARM et par Paris.

Paris radie automatiquement tout adhérent non à jour de sa cotisation au bout d'un an. A ce sujet il nous faut rappeler que les Statuts de la CNRM exigent le paiement des cotisations avant le 31 mars de l'année en cours.

Les conséquences de cette déflation d'effectif sont nombreuses:

- Affaiblissement de la représentativité et de la crédibilité de nos associations
- Difficultés croissantes pour organiser des activités, notamment des sorties ou voyages
- Surcroît de travail administratif pour effectuer les relances et coût non négligeable des correspondances,
- Appauvrissement de la trésorerie de l'association

C'est une des raisons qui ont justifié l'augmentation des cotisations cette année (25, 18, 30)

Mais heureusement tout n'est pas noir et je veux conclure en restant optimiste et en citant motifs de satisfaction:

Arrivée de quelques nouvelles têtes en 2012, dont un volontaire pour le CA

Convivialité des personnes seules grâce aux goûter de la vice-présidente,

Fidélité de nos anciens qui font l'effort de venir à chacune de nos manifestations comme celle d'aujourd'hui.

Merci de m'avoir écouté.